

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal du 30 avril 2025

### COMMUNE DE

**VILLECEY  
SUR  
MAD**

Délibération N° 15

DÉPARTEMENT  
**MEURTHE ET  
MOSELLE**

ARRONDISSEMENT  
**TOUL**

CANTON  
**PONT-A-MOUSSON**

### Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 06

Votants : 06

### **OBJET**

**AVIS SUR LE PLUI  
(PLAN LOCAL  
D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL)**

Le trente avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Villecey sur Mad, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre-David JACQUESON, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Pierre-David JACQUESON, Joël CHAUVET, Adeline BECHARD, Franck JUNG, Frank FONTAINE, Gautier BRIER.

**ÉTAIENT EXCUSÉS** : Jean Michel RESLINGER, Nicolas MARTIN, Florent COLSON, Marie Jo MAMBELLI.

**SECRETÉAIRE DE SÉANCE** : Franck JUNG.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 28 mai 2019, le conseil communautaire de Mad et Moselle a prescrit l'élaboration d'un PLUI couvrant l'intégralité de son territoire composé de 47 communes. Décision faisant suite à l'arrêté inter préfectoral du 5 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de la communauté de communes dont l'intégration de la compétence PLU(i).

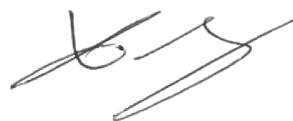
Lors de la séance du 6 mars 2025, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUI.

Conformément aux articles R.153-5 et R.153-15 du code de l'urbanisme, les conseils municipaux sont invités à émettre un avis sur le PLUI arrêté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve et émet un avis favorable au PLUI arrêté le 6 mars 2025 en conseil communautaire.

**CONFORME AU REGISTRE**

**LE MAIRE**



Pierre-David JACQUESON

Pierre-David JACQUESON  
2025.05.05 12:19:50 +0200  
Ref:8671323-13025642-1-D  
Signature numérique  
le Maire

Date de convocation :  
Le : 25/04/2025  
Affiché le : 05/05/2025  
Transmise le : 05/05/2025  
Exécutoire le : 05/05/2025